



A Nouméa

20, rue Descartes – ZI Ducos
BP 3820
98846 Nouméa cedex
28.17.27 / puroo@epureau.nc

A Koné

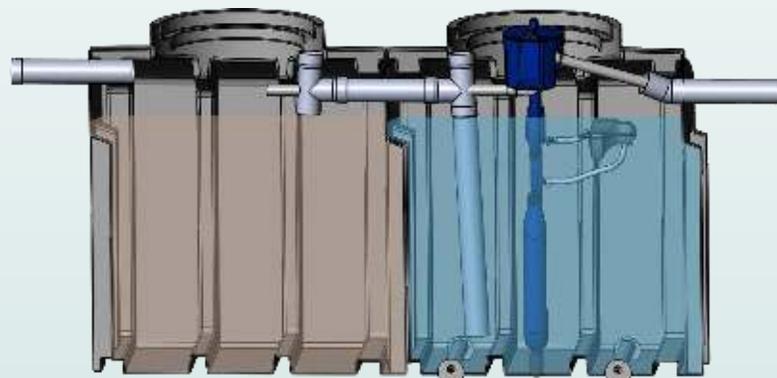
Zone artisanale de Baco
42.80.03 / assist-nord@epureau.nc

Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à
12h00 et de 13h00 à 16h00 (15h le
vendredi)



MINI GUIDE PUROO®

Notre métier, traiter votre eau !



Date de mise en service : .../.../.....

N° de station :

Votre PUROO® en 10 questions

1. A quoi ça sert ?

A traiter les eaux usées de votre maison, sauf les eaux de pluie, avant de les renvoyer au milieu naturel.

3. Que faire si ma micro station bipé / dégage des odeurs ?

En cas de dysfonctionnement éventuel, votre micro station déclenche une alarme. Pour la couper, appuyez sur le bouton « OK » de votre automate puis appelez Epureau pour déclencher une intervention et résoudre le défaut. En cas d'odeurs importantes, appelez Epureau.

5. Dois-je mettre des activateurs biologiques ?

Il est possible d'en ajouter à quantité raisonnable afin de développer le volume des bactéries. Cependant, dans le cas de nos micro-stations d'épuration, cela n'est pas forcément nécessaire.

2. Comment ça fonctionne ?

Le traitement se fait grâce au développement de bactéries spécifiques qui vont consommer la pollution contenue dans l'eau.

4. Puis-je l'arrêter ?

Non, à partir du moment où elle est mise en route, vous ne devez plus l'arrêter, même si vous partez en vacances. En effet, elle est capable de détecter votre présence, de réguler ses temps d'aération en conséquence et donc de vous faire faire des économies. En cas d'arrêt prolongé l'écosystème mis en place va être détruite.

6. Ma micro station fonctionne la nuit alors que je n'utilise pas d'eau : normal, anormal ?

Oui, c'est normal ! Elle va fonctionner de jour comme de nuit, que vous utilisiez de l'eau ou pas, en raison du traitement en continu et de la gestion automatique des cycles d'aération.



7. Quels produits ménagers utiliser ?

Javel, produits bactéricides, mais en quantité raisonnable. Les produits de type **solvants** (white spirit,..), **les huiles et les graisses, les peintures** sont strictement **interdits**.



8. Que puis-jeter dans les WC ?

Uniquement du **papier toilette**, sous peine de boucher votre micro station.



9. Comment s'entretient ma station ?

Une fois par an, il est nécessaire de faire suivre et entretenir votre micro station par nos équipes spécialisées. Sont contrôlés principalement le niveau des boues, la concentration en oxygène et la qualité de l'eau en sortie. Si besoin, des réglages sont effectués. Enfin, l'entretien du surpresseur est réalisé. Le technicien vous indiquera également si une vidange est à prévoir ou pas.

10. Que dois-je faire en cas de préconisation de vidange du bac à graisse ou de la PUROO® ?

Si la vidange est préconisée, prendre contact avec un vidangeur (hors prestation Epureau). Concernant la micro-station d'épuration, la réalisation devra se faire avant le prochain entretien annuel. **Attention ! La Puroo® ne se vidange pas n'importe comment.** Seulement, 1 m3 du décanteur primaire doit être vidangé au maximum et une fois terminé, la station doit être remise en eau rapidement. Pour plus d'informations à ce sujet contacter Epureau.

